

Distr
LIMITEE

DP/1994/L.4/Add.14
14 juin 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Session annuelle
6-17 juin 1994, Genève

PROJET DE RAPPORT SUR LA SESSION ANNUELLE

Additif

VI. RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE ET ACTIVITES
AU TITRE DES PROGRAMMES

C. Rapport périodique d'évaluation

1. Le Directeur exécutif adjoint (Programme) a présenté le rapport périodique d'évaluation de la Directrice exécutive (document DP/1994/46). Il a indiqué que le rapport résumait les efforts déployés par le FNUAP au cours de la période biennale 1992-1993 dans les domaines concernant l'évaluation des projets, les évaluations thématiques, l'examen des programmes et l'élaboration des stratégies (EPES) et la communication et l'utilisation des résultats des évaluations. Les plans du Fonds pour l'avenir dans le domaine de l'évaluation étaient également mentionnés. Le Directeur exécutif adjoint a appelé l'attention sur l'annexe du rapport, où figuraient les conclusions du bilan des activités menées au titre de l'EPES.

2. Nombre de délégations se sont félicitées de la franchise et du caractère concret du rapport. Le sentiment général a été que le FNUAP devait continuer à faire une place importante à l'évaluation de ses programmes afin de réunir des éléments qui permettent de prendre de bonnes décisions en matière de gestion.

Une délégation a souligné qu'il importait à cet égard d'analyser les réalisations et les résultats des programmes. Les délégations ont fermement appuyé les initiatives prises en vue de renforcer la communication, la diffusion et l'utilisation des résultats des évaluations. A ce propos, quelques-unes ont recommandé d'élargir la diffusion afin que l'ensemble de la population puisse prendre connaissance des conclusions des évaluations.

3. Tout en déclarant apprécier la franchise des conclusions du bilan des activités menées au titre de l'EPES, certaines délégations ont exprimé leur inquiétude au sujet des problèmes signalés et ont préconisé une action de suivi pour les résoudre. Plus précisément, l'élaboration des programmes et des stratégies devait s'inspirer de l'évaluation des résultats des programmes et tenir compte des capacités des agents d'exécution/de réalisation. Deux délégations ont souligné qu'il importait de recenser les projets et les programmes couronnés de succès, en les distinguant de ceux dont les résultats étaient moins bons. Une délégation a insisté sur l'importance d'une analyse quantitative des conclusions des évaluations.

4. Le Conseil d'administration a pris acte du rapport DP/1994/46 de la Directrice exécutive ainsi que des observations faites au cours de la session.
